FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon ISO/DIS 11014 pour les USA

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TITAN FRICOFIN DP 50

Autres moyens d'identification: Pour plus d'informations, consulter la section 9 de la FDS.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Antigel/liquide de refroidissement Récipients de >=20l à usage commercial uniquement

Usages déconseillés: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur	FUCHS LUBRICANTS GERMANY GmbH Friesenheimer Str. 19 68169 Mannheim
Téléphone:	+49 621 3701-0 (ZENTRALE)
Télécopie:	+49 621 3701-570

US Distributor
Fuchs Lubricants Co.
17050 Lathrop Avenue
Harvey, IL 60426
(708) 333-8900
(800) 255-3924 24 hrs Emergency

Contact pour demander des fiches de données de sécurité

E-mail:	Lubrifiants automotive Lubrifiants industriels	CS.Services-FLG@fuchs.com
Téléphone:	+49 621 3701-0 (ZENTRALE)	

Service chargé de renseigner sur les fiches de données de sécurité

E-mail:	produktsicherheit-FLG@fuchs.com

1.4 US contact telephone : 708-333-8900
Emergency telephone: 800-255-3924

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé et étiqueté comme dangereux conformément à la législation en vigueur.

Dangers pour la Santé

Toxique pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées	Catégorie 2

Résumé des dangers
Dangers Physiques: Aucune information disponible.

2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions d'Avertissement: Attention

Déclaration(s) de risque:
H361d: Susceptible de nuire au fœtus.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de Prudence

Prévention:
P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: P314: Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage: P405: Garder sous clef.

Evacuation: P501: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

2.3 Autres dangers: Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minerales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

Toxicité inconnue: A base des informations à notre disposition, le produit ne contient pas de composants de toxicité inconnue

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Informations générales: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci-après etavec des additifs non dangereux

Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	Notes
éthylène glycol	107-21-1	25.00 - <50.00%	
Na-Sébacate	17265-14-4	1.00 - <5.00%	
dérivé de tolutriazol	64665-57-2	0.10 - <1.00%	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.
PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification
éthylène glycol	107-21-1	Acute Tox. 4;H302, STOT RE 2;H373
Na-Sébacate	17265-14-4	Eye Irrit. 2;H319
dérivé de tolutriazol	64665-57-2	Acute Tox. 4;H302, Skin Corr. 1B;H314, Aquatic Chronic 2;H411, Eye Dam. 1;H318, Repr. 2;H361d

4 PREMIERS SECOURS

Généralités: Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation: Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Consulter un médecin en cas de symptômes.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulverisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pasl'envoyer dans les canalisations

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre(par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Eliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementationslocales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

6.4 Référence à d'autres rubriques: Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre,consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter lechapitre 13

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Eviter le dégagement d'aérosols. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Non applicable

8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1.Limites d'Exposition

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
éthylène glycol	Ceiling	50 ppm	125 mg/m3	US. OSHA Table Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (1989)
éthylène glycol - Aérosol	Ceiling		100 mg/m3	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition, dans leur version modifiée (02 2012)

8.2.Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant lamanipulation des produits pétroliers ou que chimiques.

Protection des yeux/du visage: éviter le contact avec la peau et les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial. En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Protection de la peau

Protection des Mains: Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).
Temps de perméation min.: >= 480 min
Épaisseur du matériau recommandée: >= 0.38 mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricantdes gants de protection et à respecter.

Autres: Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans lespoches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire: Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter i´inhalation des vapeurs/ aérosols.

Dangers thermiques: Aucune information disponible.

Mesures d'hygiène:	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.
Contrôles environnementaux:	Aucune information disponible.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentiellesAspect

État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	rose clair
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non applicable aux mélanges.
pH:	8.3 (DIN 51369, 529 g/l, 20 °C)
Point de congélation:	Non applicable aux mélanges.
Point d'ébullition:	Valeur sans importance pour la classification.
Point d'éclair:	> 100 °C
Taux d'évaporation:	Non applicable aux mélanges.
Inflammabilité (solide, gaz):	Valeur sans importance pour la classification.
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	Non applicable aux mélanges.
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	Non applicable aux mélanges.
Pression de vapeur:	Non applicable aux mélanges.
Densité de vapeur relative:	Non applicable aux mélanges.
Densité:	1.07 g/ml (15.00 °C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Soluble
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammabilité:	Valeur sans importance pour la classification.
Température de décomposition:	Valeur sans importance pour la classification.
Temps d'écoulement:	Valeur sans importance pour la classification.
Propriétés explosives:	Valeur sans importance pour la classification.
Propriétés comburantes:	Valeur sans importance pour la classification.

9.2 Autres informations Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité chimique:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter: Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.5 Matières incompatibles: Comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux: La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Aucune information disponible.

Ingestion: Aucune information disponible.

Contact avec la Peau: Aucune information disponible.

Contact oculaire: Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Ingestion

Produit:

ETAmél: 3,354.93 mg/kg

Substance(s) spécifiée(s)

éthylène glycol	DL 50 (Humain): 1,600 mg/kg
Na-Sébacate	DL 50 (Rat): > 5,000 mg/kg (OECD 401)
dérivé de tolutriazol	DL 50 (Rat): 735 mg/kg (OECD 401)

Contact avec la peau

Produit:

ETAmél: 7,338.91 mg/kg

Substance(s) spécifiée(s)

éthylène glycol	DL 50 (Souris): 3,500 mg/kg

Inhalation

Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

éthylène glycol	(Lapin, 20 h): Non irritant

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit: Sensibilisateur de la peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisateur des voies respiratoires: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

éthylène glycol	Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CIRC : Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:
Aucun composant cancérigène identifié

NTP : ÉTATS-UNIS. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :
Aucun composant cancérigène identifié

OSHASP : ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):
Aucun composant cancérigène identifié

Toxicité pour la reproduction

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

éthylène glycol	Rein Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'une exposition répétée ou prolongée par ingestion.

Risque d'Aspiration

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations générales: Non applicable

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Poisson
Substance(s) spécifiée(s)

éthylène glycol	CL 50 (Poisson, 96 h): 72,860 mg/l
Na-Sébacate	CL 50 (Poisson, 96 h): > 101 mg/l
dérivé de tolutriazol	CL 50 (Poisson, 96 h): 25 mg/l

Invertébrés Aquatiques
Substance(s) spécifiée(s)

éthylène glycol	CE50 (Daphnie, 48 h): > 100 mg/l (OECD 202)

Toxicité chroniqueProduit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Poisson
Substance(s) spécifiée(s)

éthylène glycol	NOEC (Poisson, 7 jr): 15,380 mg/l

Invertébrés Aquatiques
Substance(s) spécifiée(s)

éthylène glycol	NOEC (Daphnie, 7 jr): 8,590 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques
Substance(s) spécifiée(s)

dérivé de tolutriazol	CE50 (Algue, 72 h): 26.2 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Produit: Non applicable aux mélanges.

Substance(s) spécifiée(s)

éthylène glycol	> 90 % (10 jr, OECD 301A) Ce produit est facilement biodégradable.
dérivé de tolutriazol	70 % (28 jr) Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.4 Mobilité dans le sol:

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB: Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères PBT/vPvB.

12.6 Autres effets néfastes: Aucune information disponible.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors dustockage de produits usés.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ministère des transports des États-Unis (Department of Transportation, DOT)
Non réglementé.

TDG
Non réglementé.

IMDG - International Maritime Dangerous Goods Code (Code maritime international des matières dangereuses)
Non réglementé.

IATA
Non réglementé.

15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT ! Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris,

ETHYLENE GLYCOL (INGESTED)	qui est connu de l'État de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

Statut aux inventaires

TSCA	E (cas spécial)
DSL	Q (quantité limitée)

16 AUTRES INFORMATIONS

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de Révision: 15.05.2024

Avis de non-responsabilité: Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite.
Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.